



ARDEN

Association pour le Respect du Droit et de l'Environnement
agrée pour la protection de l'environnement dans l'Isère, la Loire et le Rhône
167 chemin de la chapelle - 38121 Reventin Vaugris - tel : fax 04.74.58.84.38

ENQUETE PREALABLE A LA DUP AUTOROUTE A 45 LYON – SAINT ETIENNE

AVIS DE L'ARDEN

Pour émettre un avis sur le projet d'A45, notre association l'a regardé sous les 4 angles suivants :

- le changement climatique
- les difficultés de circulation et les nuisances de l'axe actuel A47
- la préservation de l'espace
- le développement économique de la région stéphanoise.

1 Le transport routier est une des causes majeures du **dérèglement climatique** : **ce n'est pas demain qu'il faut réagir** pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, **mais aujourd'hui**, d'autant que les décisions engagent le long terme.

Les choix en matière d'infrastructures de transport engagent fortement l'avenir. Une infrastructure décidée aujourd'hui ne sera pas mise en service avant une dizaine d'années. Toutefois, la décision de réalisation aura immédiatement des incidences sur les options d'urbanisme des collectivités locales et les choix de localisation, de mobilité et d'équipements des particuliers, toutes décisions ayant des conséquences sur les déplacements et les émissions de gaz à effets de serre.

→ Le choix d'A45 est dans ce sens un mauvais choix, dans la mesure où il poursuit la tendance à l'usage de l'automobile, source de gaz à effet de serre, alors que la vallée du Gier, et plus globalement l'axe Lyon – Saint Etienne, est un secteur à forte densité de population, adapté au développement du transport collectif.

2 La liaison A47 actuelle est de **mauvaise qualité**, et ne satisfait ni **les riverains** nombreux qui en subissent les nuisances (bruit, qualité de l'air, déchets, pollution lumineuse, sécurité), ni **les usagers** fréquemment bloqués par les divers accidents liés à la vétusté de l'infrastructure et au comportement inadapté des automobilistes.

→ Le choix de réaliser A45 est un mauvais choix car il génèrera un flux nouveau de circulation (trafic induit) sans ôter à A 47 son trafic, source de nuisances et d'accidents. Ce n'est pas en ajoutant une infrastructure autoroutière en plus que les questions de nuisances et d'engorgement seront résolus, comme l'attestent toutes les réalisations de doublement ou déviation qui n'ont jamais fait « sauter les bouchons » ni apporté, dans la durée, plus de fluidité.

3 L'**espace dans lequel nous vivons est une richesse** : ce n'est pas une denrée infinie que l'on peut gaspiller. Or la réalisation d'une infrastructure autoroutière est très consommatrice d'espace pour la chaussée et tous les équipements annexes, mais aussi en raison des transformations profondes de l'espace riverain entraînées par les remembrements, les travaux connexes et les développements urbains, observés autour des autoroutes.

→ Le choix de réaliser A45 est un mauvais choix, car il vient accélérer l'artificialisation d'un secteur encore protégé au sein de la zone métropolitaine Lyon – Saint Etienne. Les nuisances subies par les riverains de l'A47 actuelle s'étendront à des secteurs nouveaux et réduiront les espaces de calme, importants pour le ressourcement de la population.

4 Le développement économique de la région stéphanoise est – il dépendant de la réalisation d'A45 ?

A voir le mouvement de migrants quotidiens de la Loire qui vont travailler chaque jour dans la région lyonnaise et la vallée du Rhône, on peut s'interroger sur le frein que représente l'axe actuel A47, dont la qualité de service est effectivement dégradée par ces flux croissants. Une meilleure liaison ne serait – elle pas de nature à accroître la dépendance de Saint Etienne vis-à-vis de Lyon ?

Sur le thème « infrastructures et développement économique », les nombreuses études réalisées depuis 30 ans n'ont jamais apporté de preuves d'un lien automatique entre développement économique et transports. Si la présence de l'infrastructure est évoquée comme une « condition nécessaire », les exemples de développement de secteurs à l'écart des infrastructures (Oyonnax et sa Plastic Vallée, Annonay, Sainte Sigolène en Haute Loire) démontrent l'inverse, de même que les contre exemples : marasme économique de secteurs desservis par toute la panoplie d'infrastructures (région de Valence, de Dole, ...).

→ Le choix de réaliser A45 pour des motifs économiques est un mauvais choix, car il ne repose sur aucune réalité scientifique, mais répond à la pression du lobby routier qui réclame sans cesse « toujours plus de routes », sans préoccupation globale de l'avenir de la société et de son environnement.

Pour l'ARDEN, les choix de transport à privilégier sont ceux qui répondent aux exigences suivantes:

- la réduction de l'émission des gaz à effet de serre,
- la réduction des nuisances subies par les riverains d'A 47
- l'amélioration de la fluidité et de la sécurité du trafic sur A 47,
- la préservation des espaces naturels et agricoles de l'aire métropolitaine Lyon – Saint Etienne
- ne pas aggraver l'attraction lyonnaise sur la région stéphanoise.

Aussi, l'ARDEN demande :

- la rénovation totale de l'A47 avec les deux objectifs de

- . traiter de façon efficace les nuisances subies par les riverains,
- . autoriser un meilleur écoulement des flux et plus de sécurité,

- la mise en place d'un transport collectif performant sur l'axe Lyon – Saint Etienne, de type RER, avec modernisation de l'infrastructure, rénovation du matériel et cadencement de la desserte. Est également à promouvoir un système performant d'information des usagers actuels et potentiels, doublé d'un système d'abonnement attractif, pour obtenir un report important de la route vers le rail.

Pour conclure, la décision qui sera prise concernant la liaison Lyon Saint Etienne permettra de mesurer la volonté des décideurs politiques de faire face aux enjeux environnementaux auxquels notre société est confrontée, en stoppant un projet du passé, l'autoroute a45, au profit de la réhabilitation d'A47 et du transport collectif, bénéfiques pour l'environnement et la sécurité.

Nous espérons que la commission d'enquête suivra nos propositions.